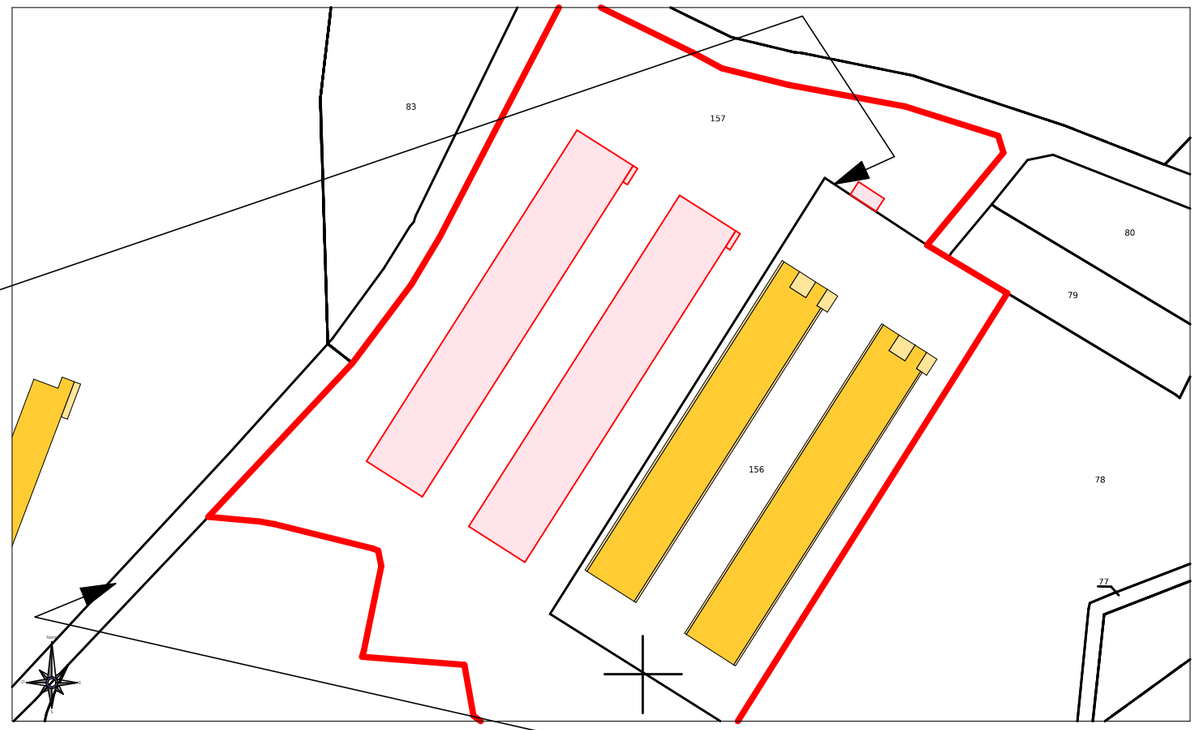


VUE PC7



POINT DE VUE CADASTRE

Origine Cadastre .©Droits de l'Etat réservées



PC6 INSERTION



VUE PC8

Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.
Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.
De fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

Architecte: SICA HR Pays de la Loire

SICA HABITAT RURAL PAYS DE LA LOIRE
INGÉNIERIE DU BÂTI AGRICOLE ET RURAL
BÂTIMENT NEUF ET RÉHABILITATION
9, rue ANDRE BROUARD CS 70510
49105 ANGERS Tél : 02 41 18 61 95
R.C.S. ANGERS
S.I.C.A. AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000€
Marie GERVAISE Architecte DPLMONP N°inscription national: 084980

Date d'édition : 09/06/2026

SICA HABITAT RURAL PAYS DE LA LOIRE
INGÉNIERIE DU BÂTI AGRICOLE ET RURAL
BÂTIMENT NEUF ET RÉHABILITATION

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

EARL FAVREAU
8 LA SALLE
85190 AIZENAY

Projet: L'IJARDIERE 85190 AIZENAY

PC6-7-8 VOLET PAYSAGER